

# Éducation à la sécurité routière

## ➤ **ASSR, Ressources pour les élèves :**

Rubrique s'adressant aux collégiens [pour réviser, s'entraîner et se tester aux ASSR 1 et 2](#)  
Téléchargement possible pour une utilisation [hors connexion](#)

## ➤ **Fiches pédagogiques collègue :** [fiches du livret 2004-2005](#) et [livret téléchargeables](#)

## ➤ **ASSR 1 et 2 session 2005, calendrier des épreuves**

Tous les établissements scolaires du second degré publics et privés sous contrat (collèges, SEGPA, lycées professionnels, et pour la première fois cette année les lycées) ont été destinataires, fin novembre 2004, du matériel (livrets de préparation et cassettes vidéo) nécessaire à l'organisation des épreuves obligatoires des ASSR 1er et 2nd niveaux.

<b>ASSR 1er niveau</b>	<b>Semaine du 21 au 25 mars 2005, de préférence le mardi 22 mars 2005</b>	<i>Dispositions particulières pour le département de La Réunion</i> Semaine du 4 au 8 avril 2005, de préférence le mardi 5 avril 2005
<b>ASSR 2nd niveau</b>	<b>Semaine du 28 mars au 1er avril 2005, de préférence le mardi 29 mars 2005</b>	<i>Dispositions particulières pour le département de La Réunion</i> Semaine du 11 au 15 avril 2005, de préférence le mardi 12 avril 2005

dans les collèges :

- doivent passer l'ASSR 1, tous les élèves de 5ème, ainsi que ceux qui auront 14 ans avant mars 2006, et ceux qui ont échoué les années précédentes,
- doivent passer l'ASSR 2, tous les élèves de 3ème, ainsi que ceux qui auront 16 ans avant mars 2006, et ceux qui ont échoué les années précédentes.

dans les lycées :

- doivent passer également les ASSR 1 ou 2, tous les élèves nés après le 1er janvier 1988 et qui n'en sont pas encore titulaires, dont ceux qui ont échoué à la session de mars 2004.

Ces attestations constituent la première étape obligatoire pour la conduite des véhicules.  
*Seuls les jeunes nés à compter du 1er janvier 1988 sont concernés par l'obligation de posséder l'ASSR 2 pour s'inscrire au permis de conduire.*

Les élèves qui ne sont plus scolarisés doivent passer l'[ASR](#) dans un GRETA (BO n°7 du 12 février 2004).

## ➤ **La lettre de rentrée** (3-9-2004) : [la lettre adressée aux recteurs, aux IA et DSDEN, et aux chefs d'établissement](#) : modalités d'organisation des épreuves des ASSR, outils pédagogiques, fiche bilan de l'ASSR 2005...